



## Lettre ouverte à Monsieur le DRH LCL

Paris, le 8 novembre 2024

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Les NAO s'ouvrent prochainement chez LCL. Comme tous les ans, Autrement Solidaires LCL tient à vous faire part des sujets de préoccupation des salariés. Certes l'inflation a ralenti mais elle reste supérieure à 1%. Les résultats du benchmark entre les établissements bancaires vont être rendus. Mais les salariés attendent, plus que jamais, celui des prochaines NAO et ne comprendraient pas que LCL leur fasse supporter l'effort demandé par l'Etat aux grandes entreprises. Dès à présent, Autrement Solidaires et les salariés LCL vous demandent, en marge des négociations à venir :

- + La mise en place d'un pourcentage minimum annuel d'Augmentation Générale de 1.2% de la RBA. Cela éviterait à l'avenir d'effectuer des « rattrapages » tardifs. Cette mesure existe déjà dans les autres entités du Groupe CASA.
- + Une enveloppe de Mesures Salariales Individuelles de 1,9% de la masse salariale soit environ 19 M€ chargés (contre une enveloppe de 17,5 M€ chargés soit 1,75% de la masse salariale versée cette année).
- + D'inclure les plus de 50 ans dans les attributions de MSI ainsi que les temps partiels de nouveau oubliés en 2024 (demandes récurrentes d'Autrement Solidaires).
- + De mettre en place une prime d'ancienneté annuelle et récurrente afin de récompenser la fidélité des salariés.
- + De passer tous les conseillers spécialisés confirmés (pro/privé), qui ne le sont pas encore, en statut cadre. Les salariés nouvellement embauchés dans ces métiers le sont dès leur entrée chez LCL.
- + De continuer à réduire l'Inégalité salariale Femme/Homme en maintenant l'enveloppe dédiée de 500 K€.
- + D'étendre les mesures socles à l'ensemble des métiers.

En complément :

- + De rehausser la participation employeur et la valeur faciale du titre restaurant. Celui-ci a très peu augmenté depuis 10 ans. Aujourd'hui, il est quasiment impossible de déjeuner correctement pour moins de 15€ et tous les salariés n'ont pas accès à un restaurant d'entreprise. La valeur de notre titre est de 9,40€ (participation LCL 5,64€). AS demande une augmentation de la valeur faciale à 10,80€, ce qui permettrait à LCL de verser une participation (6,48€) toujours exonérée pour un montant d'enveloppe largement inférieur à 100 k€
- + De dépoussiérer les règles d'attribution des chèques vacances. Très peu de salariés LCL sont concernés du fait de règles d'attribution obsolètes.
- + De modifier les modalités du Forfait Mobilité Durable (augmenter le montant accordé, le nombre de km max et réduire le nombre de trajets exigés par l'accord sur le Forfait Mobilité Durable) dans la continuité d'une recherche de diminution des GES.
- + De réviser l'accord actuel CET en augmentant les possibilités d'épargne en jours actuellement très insuffisantes (à minima 100 jours pour les moins de 50 ans et 150 jours au-delà). Pour AS, c'est une première réponse à l'allongement de l'âge de départ à la retraite ainsi qu'aux nouvelles règles d'attribution de congés sur les arrêts maladie.
- + D'augmenter les montants des abondements possibles sur le PEE et le PERCOL. Ils sont respectivement de 455€ et 500€ (955€ en cumulé) alors que la loi autorise d'aller jusqu'à trois fois le montant versé par le bénéficiaire dans la limite de 8% du plafond annuel de la sécurité sociale (Pass) pour le PEE et 16% du Pass dans le cadre du PER d'entreprise collectif. Le PASS sera de 47 100 € au 1<sup>er</sup> janvier 2025. AS pense que LCL peut à minima les doubler.
- + De prendre en charge les augmentations de cotisations de la complémentaire santé obligatoire mais également de prendre en charge le supplément de cotisation pour les enfants.
- + D'augmenter les subventions destinées aux œuvres sociales des CSEE qui subissent aussi l'augmentation des prix.

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, vos salariés attendent des décisions fortes en matière de rémunérations et de pouvoir d'achat. Qu'ils aient de l'ancienneté, qu'ils soient jeunes embauchés ou même en période d'essai, LCL peine à les retenir. Notre collectif reste à votre disposition pour échanger sur ces sujets et tout autre.

Dans cette attente, Autrement Solidaires vous prie de croire, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, à l'assurance de ses sentiments les meilleurs.

Pour Autrement Solidaires LCL

Gilles Bacquet

Copie Monsieur le Directeur Général